



Trop tard pour agir

Publié à 18 h - 2026-04-09



Marie-Françoise Bonvallet Ntam

École secondaire De Rochebelle



Élyse Carrier

Collège Clarétain

Au Parlement des jeunes, un sujet a pris rapidement une place importante : le logement social et l'itinérance. Dans un contexte où le coût de la vie et le taux de personnes sans logement augmentent significativement chaque année, le projet de loi 1 suscite des discussions autant engagées que diversifiées.

Ce projet de loi déposé par le gouvernement propose une solution concrète à cette crise. Un programme visant à améliorer l'accès à des logements abordables et à renforcer la lutte contre l'itinérance au Québec. Il propose notamment d'augmenter le financement et d'accélérer la construction de logements sociaux et de coordonner les actions entre différents acteurs impliqués.

Cette loi viserait à avoir un plan national de 50 000 unités. Le plan sera rédigé d'ici le 1^{er} janvier 2030. Le projet vise à augmenter de 500 millions par année le financement à la Société d'habitation du Québec (SHQ) sur une période de 5 ans.

Le manque d'information sur la provenance du financement en est un enjeu. Cet argent sortirait-il des impôts du public ? Nos soins de santé et de société seraient-ils diminués ? Ce sont des craintes que nous avons abordées avec le parrain du projet de loi. Celui-ci nous a affirmé que les coûts de l'itinérance coûtent actuellement plus cher pour le gouvernement en termes de soins de santé et de sécurité sociale. Ce qu'il veut investir n'est que 20 fois plus, créerait des logements et rapetisserait les coûts mentionnés ci-dessus. Les intentions sont claires : agir rapidement et efficacement.

Cependant, les opinions sont différentes sur le terrain. D'un côté, plusieurs personnes voient dans cette loi une réponse nécessaire à une crise réelle. « On veut donner la chance à tout le monde de pouvoir se relever et de réintégrer la société », a fièrement expliqué le parrain de la loi. Pour le gouvernement, investir dans le logement social, c'est offrir une base essentielle aux personnes en difficulté et prévenir des problèmes plus larges à long terme.

D'un autre côté, certains restent sceptiques. Le coût élevé du projet soulève des inquiétudes tout comme des délais de mise en œuvre. « Les moyens d'avoir de l'argent, ce n'est pas toute clair, c'est encore à confirmer » a soulevé le député de Saint-François, Monsieur Félix Couture. D'autres soulignent que l'itinérance ne se résume pas uniquement au manque de logements, mais implique aussi des enjeux de santé mentale, comme la dépendance ou la pauvreté.

Un autre point à considérer : le rôle des organismes. Si ceux-ci reçoivent de l'argent, auront-ils réellement la liberté de décision sur comment l'utiliser ou aurait-il plusieurs restrictions sur l'utilisation de ces finances ? « Leur but, c'est déjà d'aider la population, donc leur dire quoi faire, c'est un peu inutile », a répondu le premier ministre du Québec, Monsieur Nassim Hadj Said.

Finalement, le projet de loi sur le logement social et l'itinérance demeure au cœur des discussions : est-il une solution durable ? Alors que la crise continue de s'aggraver, certains craignent qu'il ne s'agisse que d'une réponse partielle à un problème beaucoup plus complexe.

Une chose est sûre, les participants et participantes du Parlement des jeunes doivent se positionner sur une question qui dépasse largement les murs du parlement.